

LES CROQUEURS *de pommes*

**UN VERGER
DANS MA VILLE**



LE VERGER DES HABITANTS DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE Une belle histoire.

Au début, il y a une dizaine d'années, nous avons imaginé et créé l'association « Un Verger dans ma ville », à Saint-Quentin-en-Yvelines. Nous étions une vingtaine, il s'agissait de replanter des arbres fruitiers en ville, dans les écoles, de les tailler régulièrement ensemble, de suivre leur croissance. Nous y avons associé des récoltes et des séances de pressoir pour en extraire le jus...

Cette association est devenue SQYeT, « Saint-Quentin-en-Yvelines en Transition » avec plusieurs actions locales de résilience, des bacs à cultiver, un jardin mandala, d'autres arbres fruitiers achetés ensemble, et plantés dans nos jardins ou dans les lieux publics. Après quelques années d'action sur le plateau, nous avons pensé descendre dans la vallée de l'Yvette...

Notre première rencontre eut lieu en mars 2014, nous étions 5, pour une Vallée en Transition...

Les idées fusent, et déjà nous listons des actions possibles :

Ouvrir nos jardins,

Découvrir, faire ensemble, associer les habitants, partager, développer l'entraide.

Mouvement - Engagement - Participation

Impliquer les habitants, et les jeunes dans la vallée.

Au fil du cours de l'Yvette et de ses affluents, avec une logique de territoire et d'histoire d'un lieu partagé, nous avons donc imaginé une nouvelle antenne de SQYeT dans la vallée de Chevreuse :

C'est ainsi que YVeT « Yvette, Vallée en Transition » est née. Imaginer des actions simples, concrètes et réalisables comme point de départ pour avancer, avec un souci de visibilité et de diffusion de nos actions, pour que chacun puisse faire à son échelle, même sans expérience.

Deux thématiques fortes se dégagent : Jardin (potager/verger/alimentation) et Déplacement.

Pour le jardin :

Jardin potager, verger, et alimentation locale.

Rassembler les gens sensibles au jardin « comestible », ceux qui ont besoin d'aide pour l'entretien, ceux qui sont en manque de jardin, ceux qui souhaitent partager leurs expériences, leurs outils, donner des graines, des boutures, des greffons... et en partager les fruits.

Planter, greffer, tailler des arbres fruitiers, échanger des variétés, réveiller de vieux vergers, d'anciennes variétés locales. C'est cette première idée, LE JARDIN VERGER qui a pu se réaliser, et pas n'importe quel jardin...

Une cohérence territoriale, géographique, historique, humaine... une transition dans la continuité.

Dans la vallée de l'Yvette et ses affluents, chacun à sa mesure peut « cultiver » ce jardin commun, de diverses façons, et mieux le partager, dans l'intérêt de tous.

Le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et la mairie de Saint-Rémy avaient en projet de redonner vie à un ancien potager verger situé sur les anciennes terres du château de Vaugien, aujourd'hui propriété de la commune, et situé en zone naturelle.

En août 2014, le PNR greffe 160 pommiers et YVeT organise avec les habitants le greffage de 20 autres. Ce sont des porte-greffes Mg (arbres nanifiants) avec 10 variétés différentes. Hervé Maucière, Croqueur de pommes depuis de longues années, et ancien élève de François Moulin au Potager du Roi (cours de culture et formation des arbres fruitiers) participe au greffage des pommiers.

En novembre 2015, il organise une visite du verger avec la mairie de Saint-Rémy, et invite François Moulin à nous donner son avis sur le site. Les conditions sont parfaites pour y réimplanter un nouveau verger. De nombreux anciens palissages existent encore sur les murs périphériques, et même quelques arbres encore vivants, notamment des

poiriers. Nous sommes dans la continuité de l'Histoire.

En novembre 2015, réunion en Mairie avec le PNR, SQYeT, YVeT, et les premiers habitants volontaires.

Le site potentiel est présenté pour l'implantation d'un verger. Les bases d'un projet de verger patrimonial sont posées, modalités techniques, administratives et financières.

Le secteur envisagé pour l'implantation du verger est l'ancien verger potager lié au château de Vaugien, devenu sans usage et à l'abandon depuis les années 1980. La restauration de cet espace permettrait de redonner vie au site à travers la plantation de fruitiers. Ce verger est envisagé dans une double approche :

- un verger conservatoire pour le maintien des variétés anciennes et locales.

- un support à l'organisation d'événements (formation, sortie...) sur la commune et sur la réserve naturelle, l'arbre fruitier et son fruit étant des éléments fédérateurs permettant d'attirer les forces vives et les citoyens.

En 2012, le site a été déboisé et équipé d'une clôture agricole pour permettre son entretien par du pâturage.

Le verger est divisé en trois zones : l'extrémité Ouest (environ 2800 m²) est envisagée pour l'accueil du public. Sur cette zone, plusieurs arbres ont été conservés, afin de ménager une transition entre le parc du château de Vaugien et la partie ouverte pâturée. Les 2/3 Est (5000 m²) sont une zone entretenue par du pâturage, dont la vocation à terme est la restauration d'un verger dans une double optique : verger palissé et pré-verger pâturé.

Le projet requiert de définir l'implantation des arbres fruitiers et leurs caractéristiques : forme, variété...

Il nous est recommandé de démarrer le projet à petite échelle (quelques arbres), puis de le développer au fur et à mesure si le verger fonctionne et les forces en présence le permettent. La création du verger se fera donc en plusieurs phases. La première pourrait se concevoir à l'automne par la plantation de quelques arbres le long du mur dans la partie pâturée...

Les variétés retenues sont : Cox orange, Reinette Blanche du Canada, Reine des Reinettes, Idared, Melrose, Faro, Reinette Clochard, Belle de Boscoop, Belle Fleur Jaune, et Calville Blanc d'Hiver.

Nous avons imaginé un montage administratif viable : établissement d'une convention entre la commune (propriétaire), le Parc (co-gestionnaire) et l'association.

Sur le plan financier, un budget de démarrage est établi, en chiffrant les besoins en matériel de palissage et en main-d'œuvre d'implantation des poteaux et câbles principaux. La plantation des arbres et la fabrication des palissages revenant aux habitants bénévoles.

Hervé Maucière dessine un projet, et le propose à la mairie : Un verger patrimonial de 14 rangs de fruitiers sur 1000 m². Après de nombreux ateliers pédagogiques de taille et de formation d'arbres fruitiers plantés par l'association ou dans des jardins privés, notre premier projet de groupe dans la vallée a donc été d'apporter notre savoir-faire et la main d'œuvre bénévole de nos membres pour créer ce verger patrimonial.

Les ateliers, en général le samedi après-midi ou le dimanche matin, sont consacrés à la mise en place des palissages des arbres, sur lesquels ils seront progressivement formés. Cordons, U doubles, palmettes obliques et autres formes qui, dans quelques années, nous donneront des pommes à partager.

Les habitants de la vallée peuvent recevoir les informations et nous rejoindre, par mail, à yvetransition@free.fr. Le fil de notre projet est sur <https://www.facebook.com/yvettevallee.entransition>

Objet :
La ville de Saint-Rémy est propriétaire d'un ancien potager/verger du château de Vaugien dans la vallée de l'Yvette, à l'intérieur d'un ENS (espace naturel sensible).
Le Parc Naturel Régional de la vallée de Chevreuse est maître d'œuvre pour l'entretien et le suivi de cet ENS.
La ville de Saint-Rémy, avec le PNR ont décidé de replanter et de reconstituer un verger avec les habitants de Saint-Rémy et des communes proches de la vallée.
Les habitants de Saint-Rémy et des communes voisines sont invités à participer à la plantation et à la culture des arbres fruitiers.
L'association SQYeT et son antenne YVeT apporteront leur savoir-faire et la participation volontaire de leurs adhérents pour participer à ce projet.
La vitalité de l'association repose sur l'implication de ses membres bénévoles et la participation des habitants de Saint-Rémy. Leur participation volontaire aux travaux permet à l'association d'animer l'espace du verger en zone naturelle sensible qui, ainsi, devient un véritable lieu d'échange et de créativité, facilite les relations entre les générations, et met en valeur les savoir-faire individuels et collectifs.
La ville et l'association pourront joindre leurs compétences pour organiser ensemble des manifestations éducatives, sociales, sportives et culturelles.
Toutes les activités de SQYeT et de son antenne YVeT sont ouvertes à la participation des habitants de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et de la même façon, les adhérents de SQYeT peuvent participer aux travaux du verger de Saint-Rémy. Les participants aux activités d'YVeT et du verger peuvent adhérer à SQYeT.

Financements, subventions :
La ville de Saint-Rémy attribuera une subvention annuelle de 800€ à l'association, votée par le conseil municipal. La subvention sera versée avant la fin du premier semestre. Elle inclut l'implication de l'association et de nos participants aux travaux du verger et l'organisation d'une animation par an sur nos thèmes de prédilection (verger, transition, etc...). Les subventions versées par la mairie à SQYeT, association-mère de YVeT seront exclusivement réservées aux activités d'YVeT, et du verger.
D'autre part, à la demande de la mairie, des prestations particulières peuvent être faites par des membres de l'association, au cas par cas, auprès des élus, dans les écoles, visites pédagogiques du verger, par demi-journées, (environ deux heures d'intervention). Une indemnité ponctuelle de l'association de 60€ par demi-journée sera versée par la ville de Saint-Rémy à l'association.

La Mairie se charge :
Les infrastructures, terrassements, nettoyage initial du terrain, plantation des piquets principaux de structure et réfection des murs avant palissage, seront effectués par des professionnels à la charge de la ville de Saint-Rémy ou du PNR.
La ville de Saint-Rémy, avec le PNR, fournira les outils et le matériel nécessaires à la réalisation du verger et en assurera la gestion et le stockage.

L'association se charge :
Elle participera à la conception du verger, à la définition du matériel nécessaire à sa réalisation, au choix des fruitiers et autres végétaux complémentaires, à l'installation des treillages d'espaliers sur lesquels les plants s'appuient et sont conduits lors de leur croissance, à l'entretien courant des arbres du verger, à leur taille, formation, soins et entretien, à la greffe de nouveaux arbres, à leur plantation et aux récoltes. L'association participera par son implication à la sensibilisation du public.
Selon le nombre de participants volontaires, elle participera à l'organisation du chantier de création du verger et à la réalisation progressive des plantations.
L'association pourra fournir des végétaux ou des arbres fruitiers qui trouveront leur place dans l'animation, la composition et la complémentarité du verger.
L'association pourra organiser des animations et des ateliers de sensibilisation et de formation ouverts à ses adhérents et aux habitants volontaires de la ville de Saint-Rémy.

Durée et résiliation :
Cette convention est valable trois ans maximum à compter de la signature des parties.
Sauf dénonciation d'une des parties trois mois avant la date d'expiration de l'année considérée, celle-ci est renouvelable d'année en année.

La construction du verger :

Le verger a été planté les 19 et 20 mars 2016 par les habitants de la vallée, les arbres greffés initialement sont plantés. 50 personnes y ont participé. Depuis, chaque week-end, le verger est ouvert une matinée ou un après-midi pour assurer sa mise en place, la construction des palissages, son entretien, son arrosage, et son développement...

À ce jour, les porte-greffes libres ont été greffés avec de nouvelles variétés, déjà distribuées sur de nouveaux rangs. L'ensemble des rangs principaux ont été palissés : 2 en palmettes croisées à deux rangs, 2 en système Cossonnet, 4 en cordons doubles bi-latéraux, 1 en palmette en U simple... et 1 en palmette U double. Une vingtaine de variétés ont été installées, dont les poires et les coings. Les figuiers, les pêchers sont aussi là, contre les murs exposés au Sud, sans oublier les petits fruits, cassissiers et groseilliers, et même des boutures de rosiers qui sont partis et commencent à fleurir.



Mise en place du palissage.



Pommier sur forme palissée en croisillons.

Depuis son ouverture, jusqu'à cet été, 115 demi-journées ont été passées sur le verger par des bénévoles, à qui nous devons la réalisation magnifique de ce verger patrimonial. 800 présences des habitants de la vallée de l'Yvette, et principalement de Saint-Rémy, Chevreuse et Gif, mais aussi d'autres communes alentour. Nous avons aussi eu la visite de 200 personnes. Une trentaine de fois les ados du lycée de la vallée de Gif-sur-Yvette nous ont rejoints et, près de 100 fois, des enfants ont accompagné leurs parents.

Sur 200 personnes inscrites, une quarantaine de personnes sont venues régulièrement et, depuis le 19 mars 2016, chaque week-end, au moins 5 personnes se sont retrouvées sur le verger, été comme hiver, pour assurer les différentes phases de construction des palissages, les plantations, les greffes, les tailles diverses...

Chaque semaine, au moins une personne nouvelle arrive, visite, et souvent revient et rejoint le groupe des habitués. Nous avons aussi la visite de personnes ou d'associations qui se lancent dans la plantation d'un verger ou qui se préoccupent de l'entretien d'un verger ancien...

L'hiver, nous intervenons aussi dans les jardins de nos adhérents ou dans les écoles, afin de partager des travaux de taille ou de déplacement d'arbres, qui sont toujours plus faciles de faire à plusieurs, dans une bonne ambiance.

En début d'été, nous avons accueilli notre première ruche sur le verger, des abeilles noires qui se portent bien et apprécient sûrement la richesse de biodiversité de cette zone naturelle et qui, au printemps prochain, commenceront à butiner les premières floraisons de nos arbres...

Ruches personnelles ou partagées, cours d'apiculture, plein de choses à apprendre et du miel à goûter cet été.



Initiation au greffage d'été.

À la rentrée, après les greffes d'été, nous nous lançons dans le design du futur verger en permaculture, un projet ambitieux qui demandera plusieurs ateliers d'échanges entre les habitants. Il s'agira là de bien observer le site, ses caractéristiques, ses possibilités et ses contraintes, et d'apprendre et d'imaginer ensemble ce projet d'avenir.

En permaculture, chaque contrainte doit être une opportunité d'invention et de créativité qui enrichit le projet et le groupe de travail ! Le fait que nous soyons sur une zone naturelle en est une particulièrement intéressante, et nous relèverons le défi.



*Vue Générale du verger en mai 2017.
Au fond, le futur verger en permaculture.*



Le verger en mai 2017.

Aux étapes clefs, François Moulin est venu nous transmettre son savoir, nous l'avons vu palisser, manier la pince russe, poser les palisses, tailler et commencer à former les arbres, diriger et fixer les branches avec du raphia et, surtout, nous poser des questions et nous former, toujours dans une superbe ambiance de partage et d'envie d'apprendre. François, les bénévoles et passionnés du verger te remercieront !

Nous avons aussi eu l'honneur d'accueillir le conseil d'administration des Croqueurs d'Île-de-France à Saint-Rémy, avec une visite du verger.

Deux pique-niques ont été organisés pour célébrer le site et l'accomplissement du projet, ou l'accueil d'autres initiatives.

Nous avons créé une pépinière sur le verger et acheté, cet hiver, une centaine de porte-greffes, aujourd'hui greffés par les habitants ; cette fois, nous avons privilégié des arbres de plein vent pour notre futur verger en permaculture, puisque la mairie nous a permis d'investir les 4000 m² supplémentaires, en continuité du verger patrimonial aujourd'hui achevé. Cognassiers de Provence, Poiriers francs, M106 sont aujourd'hui greffés et vont être élevés en attente d'une plantation définitive.

La Mairie et le PNR nous ont fait confiance. Les services techniques et les élus ont été là quand il le fallait ; l'été, les services techniques de la mairie ont assuré régulièrement la fourniture d'une remorque de 1000 litres d'eau qui a permis l'arrosage régulier si nécessaire pour nos jeunes plants. Cela a sauvé ainsi les arbres qui n'ont pas souffert des canicules.

« YVeT », Yvette Vallée en Transition et son équipe sont fières d'avoir pu porter ce magnifique projet de la ville de Saint-Rémy en zone naturelle. Ce projet a été reconnu et publié sur son site par l'équipe du film « Demain » comme un exemple de « solution » à la transition nécessaire en cours.

Je remercie particulièrement les habitants et amis de la vallée qui sont venus planter et entretenir ce verger, les partenaires de ce projet, et je compte sincèrement sur la poursuite de leur engagement.

Nous avons encore beaucoup à partager. Il s'est créé sur ce site, certes un nouveau verger, mais surtout une nouvelle communauté de gens qui ne se connaissaient pas et qui aujourd'hui sont devenus amis et partagent des moments forts, drôles, constructifs et positifs, pour le plus grand bien de tous. Un lien social nouveau qui fait du bien.

Un jour, les fruits des habitants viendront, ils seront partagés et donnés d'abord aux écoles, et les jeunes viendront sûrement les récolter eux-mêmes...

(Voir commentaires à la page suivante)

Texte et photos Hervé MAUCLÈRE,

Responsable du verger des habitants et de l'antenne « Yvette Vallée en Transition ».

Membre du comité de pilotage de « Saint-Quentin-en-Yvelines en Transition ».

Membre du conseil d'administration des Croqueurs de pommes d'Île-de-France

Membre des Amis du dehors, Abbaye de Port-Royal

N° 157 - 3^e trimestre 2017 - Page 15

Ce projet exceptionnel DE VERGER EN ZONE NATURELLE offre un partage de réflexions ouvert et riche, très actuel.

La position DU RESPONSABLE DU PROJET, Hervé Maucière :

Ce verger existe depuis 3 siècles et est dessiné dans le plan de Cassini des chasses du roi Louis XIV. Il a toujours été cultivé et planté, comme le sont encore ceux de Saint-Jean-de-Beuregard ou Versailles, dans la grande tradition des parcs et jardins potagers français qui accompagnaient les châteaux.

Il a été abandonné en 1980, alors qu'il produisait légumes et fruits comme le montrent les photos aériennes retrouvées depuis 1930.

Les habitants de Saint-Rémy et de la vallée l'ont repris en friche en 2016 et en ont fait revivre une petite partie dans le fil et l'histoire des grands vergers palissés, comme un clin d'œil au patrimoine transmis depuis le Potager du Roi de Versailles.

Cette première pierre à l'édifice est une réussite d'engagement et de savoir-faire d'un groupe d'habitants qui ne se connaissent pas, de lycéens, de jeunes couples et de leurs enfants, de personnes à la retraite qui apportent leur savoir-faire, de passionnés ou de curieux qui veulent apprendre et partager des moments riches et ressourçants exceptionnels.

Notre énergie et notre créativité seront bientôt mises dans le design et la réalisation du verger en permaculture, qui sera une des grandes expériences de notre ville, de notre territoire, et du PNR. Notre engagement dans le mouvement des villes en transition et dans nos projets nous ouvre les portes de l'aventure et de la complexité des écosystèmes agricoles durables dans les villes.

Chemin parfois difficile mais ô combien passionnant et porteur de sens, de partage, de production locale propre, de reconstruction de l'essentiel et de liens sociaux, d'autant plus que nous sommes en zone naturelle.

Les projets fusent, nouvelles antennes territoriales ou thématiques, « abeilles en transition », « BB et maman en transition », « potager des habitants », « ferme thérapeutique de Marie du Mesnil », verger en permaculture de Saclay et bien d'autres, la ferme de Senlisse, et une maison de la permaculture sur Saint-Rémy... DEMAIN !

COMPATIBILITÉ D'UN VERGER ET D'UNE ZONE NATURELLE.

La position de Leigh Barret, présidente de l'association SQYeT

La position de Leigh Barret, présidente de notre association SQYeT, qui propose justement une analyse des conséquences de restrictions de plantations qui n'iraient pas dans le sens d'une biodiversité équilibrée, fondement essentiel de la permaculture :

« Quand il y a une attaque d'insectes, de mauvaises herbes ou autres ravageurs dans une culture au jardin ou au verger, j'ai un sentiment de gratitude à la nature de m'avoir informée qu'il y a un déséquilibre dans l'écosystème. Au lieu de chercher les traitements même bio, je chercherai d'abord à rééquilibrer l'écosystème. Les monocultures... que ça soit du blé, des patates ou des arbres fruitiers, sont des systèmes en déséquilibre.

Pour ne plus avoir un problème de chenilles, il faudrait penser à ré-équilibrer le système avec les plantes compagnes de fruitiers. Il y a des plantes qui attirent les pollinisateurs et qui hébergent les prédateurs (de chenilles). Il y a d'autres plantes avec une forte odeur comme la tanaisie qui repoussent les insectes ravageurs et empêchent la tavelure, les champignons, etc. D'autres plantes favorisent la venue des oiseaux qui mangeront les chenilles. Il nous faudrait les informations sur ces chenilles... ce sont les chenilles de quels papillons ? Les chenilles ont souvent des habitudes alimentaires bien précises, probablement quand le terrain a été nettoyé, leur plante de prédilection a été détruite, donc elles mangent sur ce qui est le plus proche, les pommiers. Peut-être pouvons-nous planter en fonction de ça, pour attirer les chenilles vers une autre plante, et pas les tendres fruitiers.

Tant que le verger demeure une mono-culture de pommiers, nous pouvons nous attendre à des déséquilibres de plus en plus forts chaque année, et des ravageurs qui s'installent durablement et qui demanderont des traitements de plus en plus nocifs. »

Un verger partagé dans ma ville, l'avis des habitants...

(extrait de l'article du Bulletin de la ville, écrit par madame Robic, adjointe au maire de Saint-Rémy, responsable de l'environnement).

Tous les week-ends, au verger, une dimension magique entoure ces matinées ou ces après-midi de partage, où des échanges de savoirs et d'expériences se font, où du lien social se crée naturellement entre les participants, où chacun peut en pleine nature oublier le reste de sa vie pour en retirer tout simplement le plaisir de réaliser en commun ce projet.

Lorsque l'on interroge les participants sur leurs motivations pour venir au verger, ils sont unanimes : c'est un enchantement, un formidable élan collectif.

Sylvain nous dit : « c'est un moment de déconnexion et de reconnexion à la nature. Dans une belle ambiance, on apprend à faire naître ce verger. On installe quelque chose dans la durée, on investit sur l'avenir ! »

Pour Zsofia, il s'agit de « sortir du quotidien, de partager un projet, de s'ouvrir aux autres. »

Odile s'enflamme en nous délivrant le fond de sa pensée : « le verger, c'est une véritable valeur ajoutée. En dehors du contexte professionnel, familial, au-delà du quotidien, on y vient pour la qualité du lien social, pour découvrir et partager des connaissances spécifiques, pour le bien-être qu'on y trouve. »

Jacques avoue : « ma motivation première est plutôt philosophique. Je suis convaincu qu'à terme, chacun devra s'impliquer pour produire sa propre nourriture. Mais aujourd'hui, ce projet fait naturellement émerger des rapports humains de grande qualité où l'action génère coopération, partage et humilité. Alors j'adore ce projet : ça rend heureux ! »

France souligne : « au verger, c'est un apprentissage permanent, chacun apporte ses idées, ses connaissances et les compétences sont mises en commun. Il y règne une réelle ouverture d'esprit avec une vision à long terme, partagée. Tout le monde est attendu et trouve sa place dans l'action à chaque fois qu'il vient. Il faut aussi souligner qu'Hervé, véritable chef de projet, permet la mise en œuvre et la valorisation de ce travail réalisé par tous les bénévoles. »